

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présent : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt six

Le trente et un mars à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche-en-Foréz

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Madame Vanessa ZIEGLER

DESTOUR, 1^{ère} adjointe, Monsieur Laurent GRIOT 2^{ème} adjoint, Madame

MOULIN Marie-Agnès, Madame Agnès WILAUME, Madame Julie BRUYERE,

Madame Claudie NIGON, Monsieur William GOURBIERE, Monsieur Thomas

GRIOT, Monsieur Sullivan CELLIER, et Monsieur Alexis MASSON conseillers

municipaux

Secrétaire de séance : Laurent GRIOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20260331-202615D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2026

Objet : Vote des taux d'imposition 2026

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29,

Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B *sexies*,

Madame le Maire rappelle les taux des impôts 2025 :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 24.82 % ;**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 36.38 %**
- **taxe habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH) : 6.98%**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

1. de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à ceux de 2025 et de les porter à :

TH : 6.98 %

TFPB : 24.82 %

TFPNB : 36.38%

2. de charger Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE-EN-FOREZ, le 31 mars 2026

Le secrétaire de séance

Laurent GRIOT

Le Maire

Christelle MASSON

